

HOLDING ATELIER DU MARAIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 90 000 euros
Siège social : 1 rue du Gâte Grenier 17590 ARS EN RE
508 897 592 RCS LA ROCHELLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 FEVRIER 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 152 630,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....152 630,36 euros

A titre de dividendes aux associés.....65 000,00 euros
Soit 21,67 euros par part

Solde, en totalité au compte « **autres réserves** ».....87 630,36 euros
Compte qui serait ainsi porté, après affectation, de 784 059,09 euros à 871 689,45 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 65 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 2 mars 2026.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

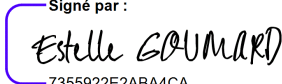
L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 février 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

Signé par :

7355922E2ABA4CA...



N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts) ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Signé par :
 Estelle GOUNARD
 certifié conforme
 7355922E2ABA4CA...

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise										HOLDING ATELIER DU MARAIS - SIREN : 508897592										Néant		☐					
Durée de l'exercice en nombre de mois										12		Durée de l'exercice précédent										12					
																				Exercice N clos le		30/09/2025		Exercice N-1 clos le		30/09/2024	
ACTIF										Brut 1				Amortissements-Provisions 2				Net 3		Net 4							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial									010	100 407				012	48 530				51 877		71 958					
	Immobilisations incorporelles - Autres									014					016												
	Immobilisations corporelles									028	15 150				030					15 150							
	Immobilisations financières (1)									040	139 015				042					139 015		139 015					
	TOTAL I (5)									044	254 572				048	48 530				206 042		210 973					
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production									050					052												
	Stocks marchandises									060					062												
	Avances et acomptes versés sur commandes									064					066												
	Créances (2) clients et comptes rattachés									068					070												
	Créances autres (3)									072	206 300				074					206 300		226 256					
	Valeurs mobilières de placement									080					082												
	Disponibilités									084	648 152				086					648 152		521 357					
	Charges constatées d'avance									092					094												
	TOTAL II									096	854 452				098					854 452		747 613					
TOTAL GENERAL (I + II)										110	1 109 024				112	48 530				1 060 494		958 586					
PASSIF														Exercice N NET				Exercice N-1 NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel										120	90 000				90 000											
	Ecart de réévaluation										124																
	Réserve légale										126	9 000				9 000											
	Réserves réglementées										130																
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...								131			132	784 059		627 920												
	Report à nouveau										134																
	Résultat de l'exercice										136	152 630				221 139											
	Subventions d'investissement										137																
	Provisions réglementées										140																
	TOTAL I										142	1 035 689				948 059											
Provisions pour risques et charges										TOTAL II				154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																
	Fournisseurs et comptes rattachés										166	2 288				2 120											
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)								169	7 218		172	8 934		6 825												
	Comptes courants d'associés										173	13 582				1 582											
	Autres dettes										175																
	Produits constatés d'avance										174																
	TOTAL III										176	24 804				10 527											
	TOTAL GENERAL (I + II + III)										180	1 060 494				958 586											
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an							193				(4)	Dont dettes à plus d'un an				195									
	(2)	Dont créances à plus d'un an							197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice				182	15 150								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs							199	9 444				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice				184									

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise HOLDING ATELIER DU MARAIS - SIREN : 508897592										☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 30/09/2025		N-1 clos le 30/09/2024	
Ventes de marchandises		Signé par : <i>Estelle Goumarc</i> 7355922E2ABA4CA...		dont export et livraisons intracommunautaires		209	0	210					
Production vendue biens						215	0	214					
Production vendue services						217	0	218	204 000	204 000			
Production stockée								222					
Production immobilisée								224					
Subventions d'exploitation reçues		Certifié conforme						226					
Autres produits								230					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	204 000	204 000			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234					
Variation de stock (marchandises)								236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240					
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier		0		immobilier		0	242	5 122	8 209		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		312		244	548	541			
Rémunérations du personnel								250	216 507	204 411			
Charges sociales								252					
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		20 081		254	20 081	20 081			
Dotations aux provisions								256					
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259				262	3	7			
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260									
Total des charges d'exploitation (II)								264	242 261	233 250			
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	-38 261	-29 250			
Produits financiers		(III)						280	191 003	253 361			
Produits exceptionnels		(IV)						290					
Charges financières		(V)						294					
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		347				300					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		348									
Impôts sur les bénéfices		(VII)						306	111	2 972			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	152 630	221 139			
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312	152 630	314			
RÉINTEGRATIONS		Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316	0				
		Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318	0				
		Provisions non déductibles						322	0				
		Impôts et taxes non déductibles						324	111				
		Divers dt intérêts excédentaires		247	0	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248	0		330	0	
		Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier		(Part de loyers de réintégration)		249	0	251	0				
		Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	0				
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	0				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	0				
DÉDUCTIONS		Entreprise nouvelle		986	0	Zone franche urbaine		987	0				
		France Ruralités Revitalisation (FRR)		181	0	Jeune entreprise innovante		989	0				
		Zone restruct. défense		127	0	Zone revitalisation rurales		138	0				
		Bassins d'emploi à redynamiser		991	0	Investissements et souscriptions outre-mer		344	0				
		ZFANG 44 quaterdecies		345	0	Zone de développement prioritaire		993	0				
		Bassins urbains à dynamiser – BUD		992	0								
		Créance report en arrière du déficit				346	0				350	152 001	
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies)				655	0						
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)				643	0						
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)				645	0						
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)				647	0						
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)				648	0						
		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641	0						
		Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990	0						
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)				649	0						
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				352	740	354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)								356	0				
Déficits antérieurs reportables				0						360	0		
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				370	740	372			

DÉTAIL DES DÉDUCTIONS DIVERSES	
Régime des sociétés mères et des filiales / Produits net des actions et parts d'intérêts (autre)	152 000
Fraction des plus values nettes à CT dont l'imposition est étalée (autre)	1

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise HOLDING ATELIER DU MARAIS - SIREN : 508897592											Néant ☐		
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale			
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	100 407	402	0	404	0	406	100 407	0			
	Autres	410	0	412	0	414	0	416	0	0			
Terrains		420	0	422	0	424	0	426	0	0			
Constructions		430	0	432	0	434	0	436	0	0			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	0	442	0	444	0	446	0	0			
Installations générales, aménagements divers		450	0	452	0	454	0	456	0	0			
Matériel de transport		460	0	462	0	464	0	466	0	0			
Autres immobilisations corporelles		470	0	472	15 150	474	0	476	15 150	0			
Immobilisations financières		480	139 015	482	0	484	0	486	139 015	0			
TOTAL		490	239 422	492	15 150	494	0	496	254 572	0			
II AMORTISSEMENTS				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial				495	0	497		498	0	499	0		
Autres immobilisations incorporelles				500	28 449	502	20 081	504	0	506	48 530		
Terrains				510	0	512	0	514	0	516	0		
Constructions				520	0	522	0	524	0	526	0		
Installations techniques, matériel et outillage industriel				530	0	532	0	534	0	536	0		
Installations générales, aménagements divers				540	0	542	0	544	0	546	0		
Matériel de transport				550	0	552	0	554	0	556	0		
Autres immobilisations corporelles				560	0	562	0	564	0	566	0		
TOTAL				570	28 449	572	20 081	574	0	576	48 530		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR													
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé													
1													
2													
3													
4	Signé par : <i>Estelle GOUNARD</i> Certifié conforme												
5	7355922E2ABA4CA...												
6													
7													
8													
9													
10													
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values								
					Court terme	Long terme							
						19%	15% ou 12,8%		0%				
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	0	581	0	587	0	589	0	
Plus-values taxables à 19%			579	0	Régularisations	590	0	583	0	594	0	595	0
TOTAL					596	0	585	0	597	0	599	0	

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise <u>HOLDING ATELIER DU MARAIS - SIREN : 508897592</u>										Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	0	603	0	605	0	607	0		
	Autres provisions réglementées	610	0	612	0	614	0	616	0		
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0		
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0		
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0		
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0		
TOTAL		680	0	682	0	684	0	686	0		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
						Dotations		Reprises			
Fonds commercial						681	0	683	0		
Autres immobilisations incorporelles						700	0	705	0		
Terrains						710	0	715	0		
Constructions						720	0	725	0		
Installations techniques, matériel et outillage						730	0	735	0		
Installations générales agencements aménagements divers						740	0	745	0		
Matériel de transport						750	0	755	0		
Autres immobilisations corporelles						760	0	765	0		
TOTAL						770	0	775			
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									0	
2											
3											
4											
5											
6											
TOTAL à reporter									780		
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982	0	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter		
Déficits imputés									983	0	
Déficits reportables									984	0	
Déficits de l'exercice									860		
Total des déficits restant à reporter									870	0	
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin			325	20 638	381	20 638			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	52 050	380	75 869			
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374	40 800		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	920		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : HOLDING ATELIER DU MARAIS - SIREN : 508897592		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/10/2024 et clos le : 30/09/2025		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-etablissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE **HOLDING ATELIER DU MARAIS - SIREN : 508897592**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	3000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre

M

Nom complet

DEGANDT DAVID

% de détention

66.67

Nb de parts ou actions

2000

Naissance :
Date

27/12/1979

N° Département

76

Commune

ROUEN

Pays

FRANCE

Adresse :
Square
17590 ARS EN RE
FRANCE

Titre

Nom complet

GOUMARD Estelle

% de détention

33.33

Nb de parts ou actions

1000

Naissance :
Date

08/07/1976

N° Département

17

Commune

La Rochelle

Pays

FRANCE

Adresse :
7 Rue du Corneau
17590 ARS EN RE
FRANCE

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | HOLDING ATELIER DU MARAIS - SIREN : 508897592 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	3
Forme juridique	SARL	Dénomination	LES MAISONS BLANCHES DE L'ILE DE RÉ
N° SIREN (si société établie en France)	822624979	% de détention	20
Adresse : 3 IMPASSE DES BOUTONS D'OR 17590 SAINT CLÉMENT DES BALEINES FRANCE			
Forme juridique	SCI	Dénomination	A.D.M.
N° SIREN (si société établie en France)	802490755	% de détention	66.67
Adresse : 1 RUE GATE GRENIER 17590 ARS EN RE FRANCE			
Forme juridique	SASU	Dénomination	EPG
N° SIREN (si société établie en France)	392176525	% de détention	100
Adresse : 30 ROUTE DE LA PRÉE 17590 ARS EN RE FRANCE			